

**N° 7 Spécial budget  
Mars 2016**

Chatelain@chateaugontier.fr  
www.chatelain.mairie53.fr



Mairie de Châtelain  
14, rue principale  
Mardi - jeudi - samedi  
9h – 12h  
02 43 07 22 09

Nous souhaitons publier cette édition spéciale de la lettre communale afin de vous expliquer nos dernières décisions.

La commune de Châtelain connaît une situation financière fragile malgré une gestion rigoureuse. La baisse des dotations de l'Etat (une perte d'environ 55 000€ jusqu'en 2017) et l'absence de vente de parcelles accentuent la situation.

Le fonctionnement courant dégage des ressources : les charges ont été maîtrisées ces derniers mois et les recettes progressent régulièrement.

Cependant, et en dépit d'un programme d'investissement faible, l'excédent dégagé en fonctionnement permet à peine de couvrir le montant des annuités d'emprunt et le déficit du budget annexe du lotissement.

Notre endettement (emprunts concernant le complexe la Fontaine, l'aménagement de la rue principale, le curage des lagunes, le lotissement du Verger ...) est important, il pèse sur les résultats et oblige à un rythme de désendettement soutenu. Les annuités retrouveront un niveau acceptable à compter de 2020 (diminution de 50%).

D'autres facteurs vont accentuer les difficultés actuelles : désengagement de l'Etat pour l'instruction des permis de construire dont la charge revient à la commune, mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments publics...

- Actions déjà menées :
- ◆ Renégociation de tous les contrats,
  - ◆ Interpellation des banques pour renégociation des prêts ,
  - ◆ Maîtrise des coûts et des dépenses,
  - ◆ Mutualisation d'achats et de travaux avec d'autres communes,
  - ◆ Communication sur les parcelles à vendre.

Mais ces actions ne suffisent pas, de nouvelles décisions sont nécessaires.

## Tableau de l'évolution de la capacité d'autofinancement pour les années à venir sans augmentation des taux d'imposition

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes	438 300	331 900	355 000	329 900	322 400	325 600	328 900	332 200	335 500
Dépenses (hors amortissements)	352 600	250 900	257 900	260 700	267 800	283 300	264 200	276 840	279 600
Autofinancement (différence recettes-dépenses)	85 700	81 000	97 100	69 200	54 600	42 300	64 700	55 360	55 900
Prêt à rembourser (part capital)	56 300	78 400	92 300	90 900	87 500	82 700	83 100	54 200	41 800
Solde disponible	29 400	2 600	4 800	-21 700	-32 900	-40 400	-18 400	1 160	14 100

l'année 2013 a été marquée par des surcoûts liés au curage des lagunes (emprunt de 100 000€)

baisse des dotations de l'Etat

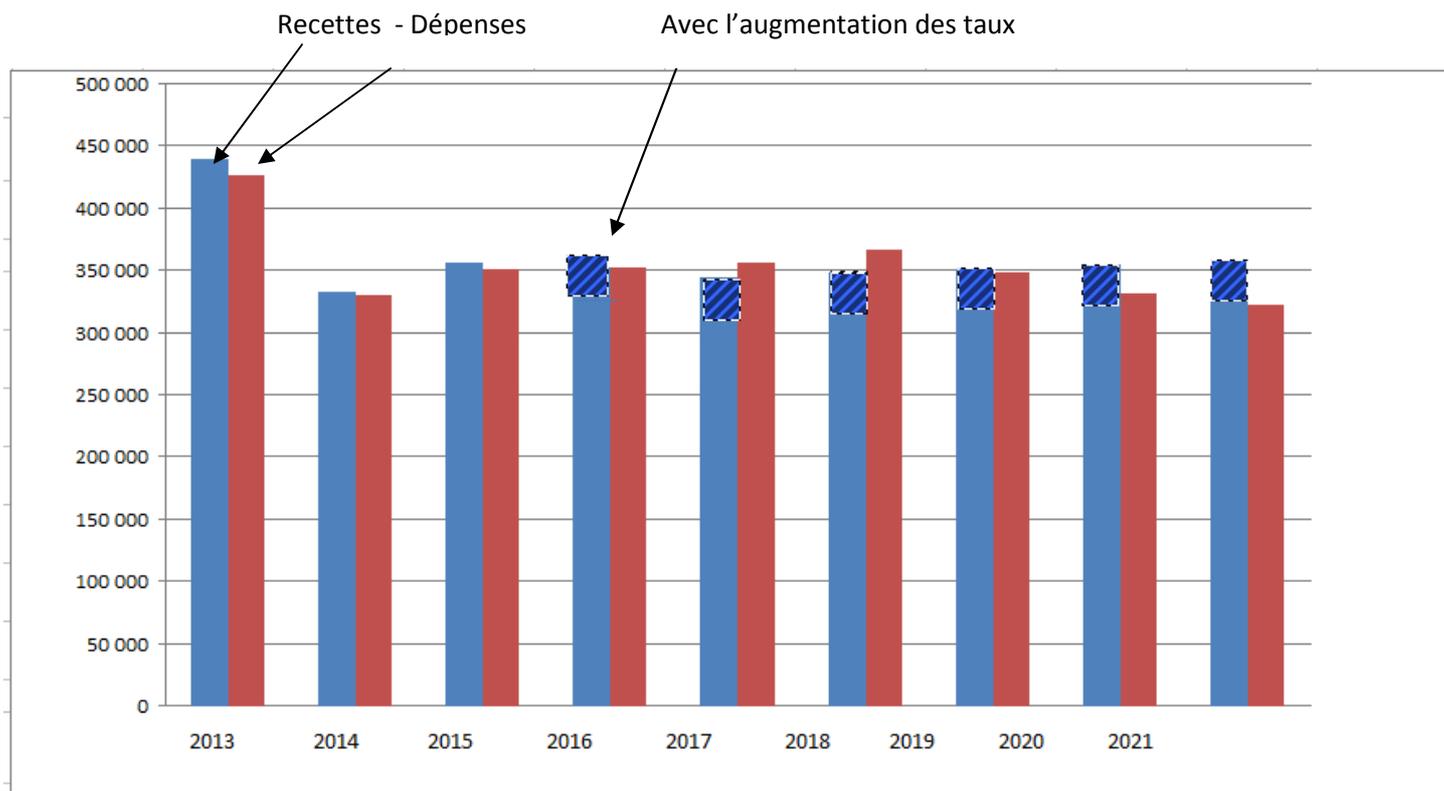
mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP)

## Face à cette situation : la décision prise par le conseil

Une analyse financière a été sollicitée auprès de la Trésorerie de Château-Gontier et des services financiers de la Communauté de Communes. Il a permis de conforter l'équipe municipale dans ses conclusions.

Dans l'impossibilité de couvrir les échéances des prêts en cours dès 2017 et dans le but de pérenniser les services existants, le Conseil n'avait pas d'autre alternative que d'augmenter la **part communale** des impôts locaux sachant que les **parts départementale et communautaire restent inchangées**.

Cette augmentation permettra un retour à l'équilibre des comptes de la commune comme le démontre le graphique (2017 et 2018 demeurant des années délicates) :



## Concrètement ....

Les chiffres transmis par la Trésorerie de Château-Gontier indiquent que les bases moyennes communales de taxe d'habitation et du foncier bâti sont respectivement de 1 877€ et 991€.

Concrètement pour une famille dans la strate moyenne, l'augmentation sera d'environ 84€ par an soit 7€ par mois.

## Pour plus d'informations ...

Si vous souhaitez plus d'informations, nous sommes disponibles pour vous rencontrer en mairie, tous les matins (sauf le lundi) ou sur rendez vous au 02 43 07 22 09.

Châtelain est notre commune à tous et c'est tous ensemble que nous passerons ce cap difficile. Nous comptons aussi sur vous pour promouvoir notre belle commune, la vente des terrains apportera un nouveau souffle et dynamisera notre espace de vie.

L'équipe Municipale